

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer (SI Béziers la Mer)

Projet de construction d'un muret anti-inondation tranche 2 sur la commune de Valras-Plage

Le projet présenté par le SI Béziers la Mer, maître d'ouvrage, qui a pour but

- 1) la demande d'autorisation au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement,
- 2) la demande de déclaration d'utilité publique,
- 3) la demande de cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation d'un muret anti-inondations tranche 2 sur la commune de Valras-Plage,

est soumis à la procédure d'enquête publique unique.

À l'issue de l'enquête publique, le Préfet de l'Hérault pourra prononcer l'autorisation des travaux, l'utilité publique du projet et la cessibilité des parcelles nécessaire à cette réalisation.

Cette enquête se déroulera dans la commune de Valras-Plage - Hôtel de ville - 10, allée général de Gaulle - 34350 VALRAS-PLAGE.

Monsieur Marc MILLIET, ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans la mairie de Valras-Plage pendant **32 jours consécutifs du 09 mai 2017 au 09 juin 2017 inclus**, (lundi au vendredi 08h30-12h00 / 13h30-17h30) afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire enquêteur recevra, en personne, à la mairie de Valras-Plage les observations du public les jours suivants :

Le mardi 09 mai 2017 de 09h00 à 12h00

Le mercredi 24 mai 2017 de 14h00 à 17h00

Le vendredi 09 juin 2017 de 14h00 à 17h00 (fin de l'enquête 17h00)

Le commissaire enquêteur recevra également sur rendez-vous les personnes ou associations qui en feront la demande dûment motivée.

Le public peut communiquer ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : milliet.epvalras@laposte.net

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de M. Pierre ENJALBERT (SI Béziers la Mer – Tel. 04 67 28 38 60 – Fax. 04 67 28 23 15).

Les pièces du dossier d'enquête sont consultables sur le site internet de la Préfecture de l'Hérault www.herault.gouv.fr

Les pièces du dossier d'enquête sont consultables, **sur rendez-vous**, en Sous-préfecture de Béziers.

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr.